



Madame, Monsieur,

Si votre enfant doit suivre un traitement quotidien à la rentrée prochaine, nous vous demandons de bien vouloir remplir le document joint à rendre avec le dossier de d'inscription ou au plus tard à la rentrée scolaire de septembre. L'ordonnance, en cours de validité, doit impérativement être jointe au document.

Lycée Schuman Perret

Service

Dossier suivi par
infirmières scolaires
Téléphone
02 35 13 49 18...

Pour les prises de traitement hebdomadaires, nous vous demandons de faire le nécessaire pour que cette administration soit faite le week-end évitant ainsi la circulation de médicaments dans l'établissement.

N'hésitez pas à contacter une infirmière (par téléphone ou en entretien aux dates d'inscription dans l'établissement) pour convenir des modalités de prise du traitement.

51 avenue du 8 mai 45
76610 LE HAVRE

Les infirmières , Mmes Le Roy et Rémond